

Salaire de base 2024 Framatome Jarrie

Grille des Salaires MINI des NON-CADRES

CLASSE EMPLOI	MINI 2024 HORS NAO	Nouveaux Mini 2024 Application de AG + 2.4 % Gain sur les nouveaux MINI	
		Montant	Différence
A2 (FRA)	2000 €	2048 €	+ 48 €
A2* (JARRIE)	2110 €	2160.64 €	+ 50.64 €
B3	2275 €	2329.60 €	+ 54.60 €
B4	2413 €	2470.91 €	+ 57.91 €
C5	2534 €	2594.82 €	+ 60.82 €
C6	2671 €	2735.10 €	+ 64.10 €
D7	2798 €	2865.15 €	+ 67.15 €
D8	3023 €	3095.55 €	+ 72.55 €
E9	3133 €	3208.19 €	+ 75.19 €
E10	3353 €	3433.47 €	+ 80.47 €

Pourquoi une différence de salaire entre la grille des salaires minimums et l'application du talon de 100 € ?

Les salariés qui progresseront à partir de janvier 2024 dans les classes d'emplois subiront des réductions du salaire minimum.

Pertes en €	A2*	B3	B4	C5	C6	D7	D8	E9	E10
	49.36€	45.40€	42.09€	39.18€	35.90€	32.85€	27.45€	24.81€	19.53€

Chaque année, la direction refuse d'intégrer la valeur du talon dans la grille des salaires minimums, malgré la revendication de la CGT. Ainsi, seule l'AG de 2,4 % sera appliquée aux salaires minimums mensuels bruts de base, sans inclure les 100 € de talon.

“ Ensemble, nous sommes plus fort ... rejoignez-nous ! ”